



Réunion de secteur 2021 : secteur D / Le Bertier – Verchères – Laval

THEME	QUESTION	REPONSE
Nuisances sonores	Montée de Demptéziou : la circulation est très importante, les usagers de cette route roulent extrêmement vite. Le bruit engendré par la circulation sur la montée de Demptéziou crée des nuisances jour et nuit, ce qui est difficilement supportable, que peut-on faire pour améliorer la situation.	<ul style="list-style-type: none">✓ Il s'agit d'une route départementale et donc dimensionnant pour le territoire malheureusement nous aurons peu de moyens en local pour limiter le trafic.✓ Ce problème de vitesse est constaté sur toute la commune de Saint-Savin. Plusieurs actions peuvent être envisagées :<ul style="list-style-type: none">⇒ Pose temporaire d'un radar pédagogique, la commune vient d'ailleurs d'en acquérir un nouveau récemment.⇒ Des contrôles de vitesse effectués par le policier municipal, principalement aux heures où la vitesse constatée par le radar pédagogique est la plus élevée. Ces contrôles de vitesse sont notamment rendus possible par la récente convention passée entre les communes de Saint-Chef et Saint-Savin, permettant de mutualiser les moyens de leur police municipale respective.
Nuisances sonores	Ne faudrait-il pas simplement supprimer la course de côte qui est un encouragement à la vitesse dans cette zone ?	<ul style="list-style-type: none">✓ Il serait très difficile d'interdire la course de côte qui est un événement important pour la commune avec des retombées pour l'activité économique et qui contribue à l'animation et à la vie du village. Pour autant, si des « imitateurs » de la course en venaient à faire des excentricités dangereuses, ne pas hésiter à les signaler pour permettre des réprimandes ciblées.

THEME	QUESTION	REPOSE
Sécurité / Sureté	Les priorités à droite ne sont pas toujours respectées sur ce secteur, ne serait-il pas possible de rajouter des panneaux à chaque carrefour plutôt qu'une signalétique globale ?	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les priorités à droite présentes sur cette RD 143 ont été instaurés afin de limiter la vitesse sur l'axe principale (RD 143). D'après les retours d'expériences sur d'autres secteurs (route départementale), sans ces priorités la vitesse serait plus élevée sur l'axe principale. Pour garantir une bonne prise en compte de ces dernières, des signalétiques ont été apposées pour annoncer ces priorités. ✓ Des réflexions d'aménagement sont en cours avec le Département pour restructurer toute l'entrée du village sur la RD143 jusqu'à Laval. Plusieurs solutions seront étudiées, (limitation de vitesses, meilleure matérialisation de l'arrivée en agglomération, dans les hameaux). Une première partie d'aménagement a été réalisé (secteur de LAVAL).
Environnement et développement durable	De nombreux chemins ne sont plus entretenus ce qui rend difficile les balades à pied, à cheval, certains chemins ont même disparu par exemple un chemin vers la montée de Laval ou le Lac clair	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un recensement de ces situations est en cours cependant dans le cas de parcelles privées, la commune n'a pas toujours de moyens d'actions ✓ Un projet sur ce sujet est en cours. Une étude a été lancée afin de déterminer les différentes possibilités de déplacements en mode doux entre les hameaux de la commune, en prenant en compte différents aspects : piétons, pistes cyclables, etc... ✓ A l'issue de cette étude, un plan d'investissement pluriannuel devra être discuté, priorisé et décidé en conseil municipal afin de développer ces moyens de déplacement. <p>Le sujet est également porté à la CAPI de façon à relier Saint-Savin à la Voie Verte. https://capi-agglo.fr/nos-grands-projets/la-voie-verte/</p>
Mobilité : Déplacement mode doux	Il manque 300 mètres de trottoir ou simplement d'accotement stabilisé pour relier les trottoirs du Berthier à la monte des châtaigniers sur la RD 143	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ce sujet est identifié il sera examiné dans l'étude en cours avec la CAPI. ✓ Plusieurs solutions sont possibles comme un simple accotement stabilisé. Cependant il est important de noter que ce type d'aménagement est parfois très peu utilisé après des investissements importants. ✓ Cet aménagement n'est pas décidé à ce stade mais le besoin est bien pris en compte
Mobilité : Infrastructure routière	Le nettoyage des fossés avec les traversées de route n'est pas fait sur la montée de Demptézieu avec parfois, comme conséquence, d'importants dépôts de boues et de graviers sur la route lors des précipitations	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le besoin est bien identifié, les entretiens seront remis à l'ordre du jour, mais nécessiteront une sous-traitance dans certains cas. Le sujet concerne aussi les bassins de rétention des eaux de ruissellement. Il est prévu de réaliser ces entretien 2 fois par an.
Mobilité : Infrastructure routière	Les eaux pluviales du chemin du puits se déversent dans une propriété privée lors d'épisodes de pluie intense	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le cas particulier sera vu sur place <p>D'une façon plus générale il est rappelé que l'infiltration des eaux sur la parcelle relèvent de la responsabilité de chaque propriété et que trop souvent les zones imperméabilisées déversent de l'eau sur la voie publique, ce qui accentue les difficultés en cas d'orage.</p>

THEME	QUESTION	REPOSE
Social	Est-il prévu de mettre en œuvre un dispositif de boîtes à livre ?	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ce sujet est en cours de réflexion avec le conseil municipal des enfants PROJET en cours.
Mobilité : Infrastructure routière	Pour éviter la complication de traitement des chantiers (CAPI ou département) ne serait-il pas envisageable de déclasser les départementales pour une plus grande autonomie de la commune sur les travaux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Cette possibilité n'est pas envisageable. Les routes départementales permettent d'assurer la continuité entre les communes ✓ Enfin, les coûts d'entretien de tels axes seraient impossibles à prendre en charge par la commune.
Mobilité : Infrastructure routière	Ne serait-il pas envisageable de créer un parking de covoiturage pour les automobilistes en provenance de Montcarra	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un contact sera pris avec la mairie de Montcarra pour voir si cette demande correspond à un vrai besoin et si ce type de projet serait réaliste. ✓ La compétence transports-mobilité relève de la CAPI A noter à ce jour, nous n'avons pas identifié ce genre de pratique sur le parking SUD de la mairie (côté RD 143)
Mobilité : Infrastructure routière	La commune a-t-elle la compétence pour la signalétique sur les voies communales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Oui
Sécurité / Sureté	Il y a un cheminement dangereux pour les enfants devant cheminer le long de la RD 143 pour rejoindre l'arrêt de bus, d'autant que la limitation de vitesse à 70 km/h n'est pas toujours respectée.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La création d'accotement piétonnier ou de trottoir est difficile dans cette zone avec la proximité du ruisseau de Saint-Savin Nous allons analyser la faisabilité.
Sécurité / Sureté	L'état des feux Montée de Demptézieu lors de la sortie de chez un habitant n'est pas très visible et le danger est accentué par le non-respect très fréquent de ces feux.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le cas particulier sera vu sur place ✓ La municipalité a fait le choix de renforcer sa police municipale, avec l'arrivée d'un nouveau policier et un renforcement des missions concernant la sécurité des axes routiers. Notre police municipale travaille maintenant en mutualisation avec un policier de Saint-Chef (contrôles de vitesses etc..) et nous espérons au travers de ce dispositif responsabiliser les conducteurs.
Mobilité : Infrastructure routière	Le ralentisseur métallique installé sur la montée des Châtaigniers après l'entrée vers le clos semble peu efficace pour certains automobilistes qui passent encore à vive allure	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sujet identique à celui du dessus à intégrer lors des patrouilles de notre police municipale